

**Plan de cours**

**CRI 3361 – Prévention du crime**

**Professeur  
Étienne Blais**

Local C-4121  
Pavillon Lionel-Groulx  
514-343-7328  
[Etienne.blais@umontreal.ca](mailto:Etienne.blais@umontreal.ca)

Disponibilité : mercredi de 13h à 16h

**1. Description du cours**

Éléments et orientations générales en prévention du crime. Les actions sur les situations et les individus. Planification et évaluation des projets en prévention du crime. Problématiques particulières.

**2. Objectifs du cours**

L'objectif général est d'accroître les connaissances des étudiants par rapport à la prévention du crime. Ce cours aborde l'historique, les théories à la base de la prévention, les types de prévention, la mise en place et l'évaluation de programmes.

Plus précisément, le cours vise à amener l'étudiant à

- Acquérir un bagage théorique utile pour comprendre et élaborer les programmes de prévention du crime;
- Dégager des leçons à partir des expériences passées qui ont fait l'objet d'évaluation;
- Appliquer l'analyse criminologique lors de l'élaboration et de l'évaluation des projets en prévention du crime;
- Maîtriser les notions méthodologiques de base pour évaluer les programmes de prévention du crime; et
- Acquérir les connaissances nécessaires pour œuvrer dans ce secteur.

### 3. Formule pédagogique

Le cours est donné essentiellement sous forme d'exposés magistraux. La première partie du cours sera généralement consacrée à la présentation de notions théoriques alors que dans la seconde, des exemples concrets de projets de prévention seront présentés et discutés avec les étudiants. Les étudiants réaliseront également un travail qui leur permettra d'appliquer les notions vues en classe.

### 4. Document obligatoire

Recueil de textes CRI 3361 – Prévention du crime.

#### Fortement recommandé :

Cusson, M., Dupont, B., Lemieux, F. (2007). Un traité de sécurité intérieure. Montréal : HMH.

### 5. Autres références

Clarke, R.V. ed (1993). *Situational Crime Prevention : Successful Case Studies*. Albany : Harrow and Heston.

Cusson, M., Tremblay, P., L.-Biron, L., Ouimet, M., and Grandmaison, R. (1994). *La Planification et l'évaluation de projets en prévention du crime*. Québec: Ministère de la sécurité publique - Direction générale de la sécurité et de la prévention: Quebec (QC).

Cusson, M. (2002). *Prévenir la délinquance : les méthodes efficaces*. Paris : PUF.

Doll, L.S., Bonzo, S.E., Mercy, J.A., Sleet, D.A., et Haas, E.N. (eds) (2006). *Handbook of Injury and Violence Prevention*. New York : Springer.

Shadish, W.R., Cook, T.D., et Campbell, D.T. (2002). *Experimental and quasi-experimental designs for generalized causal inference*. Boston: Houghton Mifflin.

Sherman, L.W., Farrington, D.P., et Eck, J. (Eds) (2006). *Evidence-Based Crime Prevention*. New-York : Routledge.

Tilley, N. (ed.). (2005). *Handbook of crime prevention and community safety*. Cullompton : Willan.

Welsh, B. (2007). *L'approche scientifique en prévention du crime : fondements, tendances, résultats et implications pour le Canada*. Ottawa : Centre national de prévention du crime.

Wortley, R.K., et Mazerolle, L. (eds) (2008). *Environmental criminology and crime analysis*. Collompton: Willan.

## 6. Évaluations

- **Examen – 50 % de la note finale.** L'examen porte sur la matière vue en classe et sur les lectures obligatoires. L'examen est composé de questions objectives, à court/moyen et long développement. L'étudiant a l'opportunité de composer la question à long développement chez-soi et doit la remettre le jour de l'examen. L'examen final a lieu le **9 avril 2012 à 13h.**
- **Projet de travail – 10 % de la note finale.** Le projet de travail est de deux pages et identifie : 1) le sujet du travail, 2) le plan sous forme d'une table des matières, 3) la pertinence de celui-ci et 4) les références (non comprises dans les deux pages). Le projet de travail doit être remis au plus tard le **13 février 2012 avant 17h en classe ou au C-4121.**
- **Travail – 40 % de la note finale.** Le travail porte sur un sujet en lien avec la prévention du crime. Il peut porter sur :
  1. Une analyse d'un projet concret de prévention
  2. Une étude d'un organisme faisant de la prévention
  3. Un état des connaissances sur un type de programmes
  4. Un état des connaissances sur les programmes visant une problématique criminologique
  5. Les technologies de la prévention
  6. Les policiers et gardes de sécurité comme agent de prévention

Le travail se fait seul ou en équipe de deux ou trois. Le travail doit comporter au maximum 5000 mots, ce qui exclut les annexes, les tableaux, les graphiques et les références. **Il doit être remis au plus tard le 16 avril 2012 avant 17h.**

## **7. Contenu et calendrier des cours**

### **PARTIE 1 : INTRODUCTION ET THÉORIES**

#### **Cours 1 : 9 janvier 2012 – Présentation du cours**

- Présentation du plan de cours
- Présentation du travail de session
- Définir la prévention
- L'évaluation comme moteur du progrès en prévention

#### Lecture obligatoire :

Cusson, M. (2007). De l'action de sécurité, dans M. Cusson, B. Dupont et F. Lemieux, eds, *Un traité de sécurité intérieure*, pp. 43- 57. Montréal : HMH.

#### **Cours 2 : 16 janvier 2012 – Introduction : évolution de la prévention**

- La prévention autrefois
- L'évaluation scientifique de l'action policière : conclusions sur l'inefficacité des actions policières traditionnelles
- Vers un renouveau des moyens de réduction de la criminalité
- La prévention comme réalité

#### Lecture obligatoire :

Cusson, M. (2007). La prévention : les principes et la prévention policière, dans M. Cusson, B. Dupont et F. Lemieux, eds, *Un traité de sécurité intérieure*, pp. 403-412. Montréal : HMH.

#### **Cours 3 : 23 janvier 2012 – La prévention situationnelle**

- Définition et assises théoriques
- Mesures de prévention situationnelle
- Déplacement et diffusion
- Intégration aux autres théories

#### Lecture préparatoire :

Cusson, M. (2007). Comment prévenir ? Les techniques et la méthode de la prévention situationnelle, dans M. Cusson, B. Dupont et F. Lemieux, eds, *Un traité de sécurité intérieure*, pp. 413-428. Montréal : HMH.

#### **Cours 4 : 30 janvier 2012 – Typologies, outils diagnostics et élaboration de programmes**

- Identifier les causes de la criminalité : la matrice de Haddon
- Classification des programmes de prévention du crime
- Dimensions à considérer lors de l'élaboration d'un programme

##### Lecture obligatoire :

Runyan, C.W. (1998). Using the Haddon matrix: introducing the third dimension. *Injury Prevention*, 4 : 302-307.

#### **Cours 5 : 6 février 2012 – Prévention sociale et développementale**

- Prévention sociale
- Prévention développementale
- Prévention et santé publique

##### Lecture obligatoire :

Boisjoli, R., Vitaro, F., Lacourse, E., Barker, E.D., et Tremblay, R.E. (2007). Impact and clinical significance of a preventive intervention for disruptive boys : 15-year follow-up. *British Journal of Psychiatry*, 191: 415-419.

### **PARTIE 2 – ÉVALUER LES PROGRAMMES DE PRÉVENTION**

#### **Cours 6 : 13 février 2012 – Évaluer les programmes de prévention**

- Étapes de l'élaboration d'un programme de prévention
- Étapes de l'évaluation
- Protocoles et tests statistiques : évaluer rigoureusement
- Application des notions au ralentissement dans l'émission de constats d'infraction par les policiers

\*\*\*Remise du plan de travail avant 17h (en classe ou au C-4121)\*\*\*.

## **Cours 7 : 20 février 2012 – Synthétiser les résultats d'évaluations**

- Synthétiser les résultats des évaluations : méthodes et implications
- Validité interne et externe : interaction entre le contexte et le programme
- Vers une théorie ancrée de l'inférence causale
- Déterminer ce qui fonctionne : implication pour les théories criminologiques et le développement de programmes efficaces

### Lecture préparatoire :

Blais, É., et Cusson, M. (2007). Les évaluations de l'efficacité des interventions policières : résultats des synthèses systématiques, dans M. Cusson, B. Dupont et F. Lemieux, eds, *Un traité de sécurité intérieure*, pp. 115-129. Montréal : HMH.

## **PARTIE 3 – ÉTUDE DE CAS ET PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES**

### **Cours 8 : 27 février 2011 – Cours sur le travail de session**

- Structurer le travail
- Outils utiles pour le travail
- Rencontres individuelles avec les étudiants

### **Cours 9 : 5 mars 2012 – Semaine d'activités libres**

### **Cours 10 : 12 mars 2012 – La violence en milieu scolaire**

- Problématiques de la violence en milieu scolaire
- Questionnement sur les théories sous-jacentes à leur efficacité
- Méthodes de prévention : limites
- Résultats des évaluations et implications pour les mesures futures

### Lecture préparatoire :

Blais, É., Gagné, M-P., Flores, J., et Maurice, P. (2008). L'effet des programmes policiers sur la délinquance en milieu scolaire : une synthèse systématique des études évaluatives. *Revue internationale de criminologie police technique et scientifique*, 61 : 321 – 344.

### **Cours 11 : 19 mars 2012 – La délinquance routière**

- Problématiques : impact sur la sécurité et santé publique
- Débat sur l'effet des politiques basées sur le paradigme répressif
- Exemples récents et problématiques actuelles
- Pistes pour une politique efficace de sécurité routière : vers un changement de cap ?

#### Lecture préparatoire :

Elder, R.W. et coll. (2004). Effectiveness of Mass Media Campaigns for Reducing Drinking and Driving and Alcohol-Involved Crashes : A Systematic Review. *Am J Prev Med*, 27 : 57-65.

### **Cours 12 : 26 mars 2011 – La fraude à l'assurance privée**

- Problématique du gonflement des demandes d'indemnisation
- Systèmes experts et « data mining »
- Combiner la prévention et la dissuasion
- Dissuasion situationnelle : validation de la théorie et implication pour la « prévention » du gonflement

#### Lecture obligatoire :

Boucher, É., et Cusson, M. (2007). La sécurité et la prévention des pertes dans le commerce de détail, dans M. Cusson, B. Dupont et F. Lemieux, eds, *Un traité de sécurité intérieure*, pp. 485-499. Montréal : HMH.

### **Cours 13 : 2 avril 2012 – Synthèse et révision**

- Retour sur la matière à l'examen : matière vue en classe et textes obligatoires
- Exemples de questions
- Rencontres pour le travail pratique

**Examen final : 9 avril 2012 de 13 h à 16 h (local à déterminer)**

## 8. Français, plagiat et retard

### *Pénalités, qualité du français et plagiat :*

Les règlements de l'école de Criminologie et de la Faculté des Arts et Science sont en vigueur concernant la qualité du français et les politiques concernant le plagiat. Elles sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.

### *Politique pour les absences et les examens différés :*

La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès du responsable de programme **et des chargées de cours** en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. Un motif valable représente une raison indépendante de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical.

### *Politique sur les retards dans la remise des travaux :*

Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% pour le premier jour et de 5% pour chacun des quatre jours suivants. Le retard global ne peut outrepasser cinq jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres.